



**Ligue Régionale  
Normandie Basketball**

10 Rue Alexander Fleming  
14200 Hérouville Saint Clair  
02.31.46.91.01  
contact@normandiebasketball.fr

M. le Président  
Daniel Herblin  
06.88.18.79.41  
president@normandiebasketball.fr

Caen, le 22 mai 2024

**Daniel HERBLIN**

Président de la Ligue Régionale Normandie de Basketball

A

Mesdames et Messieurs les Présidents des Clubs de Basketball de  
Normandie,  
les membres du Comité Directeur de la Ligue  
et les licenciés hors association

Objet : AG ELECTIVE DU 22.06.2024 : Ordre du jour

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que les Assemblées Générales Ordinaire et Elective de la Ligue de Normandie se tiendront le **samedi 22 juin 2024**, à 14h00 – au Gymnase du château d'eau- 2 rue de la Guérinière - 14000 CAEN, à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **13h30 : Vérification des pouvoirs**

### **14h00 : Début de l'Assemblée Générale Ordinaire**

- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le président de la Commission Electorale, M. Serge Lebris et vote pour les délégués de la Ligue à l'AG électorale FFBB
- Accueil de Madame la Présidente du Caen Sud Basket, Mme. Sylvie Rivière
- Allocution des personnalités
- Allocution du Président de la Ligue Régionale Normandie de Basketball
- Présentation à l'approbation du PV de l'Assemblée Générale de la LRNB 2022-2023
- Présentation à l'approbation du Rapport Moral 2023-2024 de la Secrétaire Générale
- Présentation à l'approbation du rapport financier du Trésorier
- Rapport du Commissaire aux comptes pour approbation des comptes de l'exercice 2023-2024
- Vote des comptes 2023-2024
- Présentation à l'approbation de l'affectation du résultat 2023-2024
- Présentation à l'approbation du Budget Prévisionnel 2024-2025
- Vote pour les délégués de la Ligue à l'AG Ordinaire FFBB
- Intervention du représentant de la FFBB, M. Pierre De Petris
- Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

### **16h : Début de l'Assemblée Générale Elective**

- Ouverture de l'Assemblée Générale électorale par le Président de la Commission électorale
- Premier tour des élections pour les postes de membres du Comité Directeur
- Proclamation des résultats du premier tour
- Second tour des élections pour les postes de membres du Comité Directeur
- Proclamation des résultats du second tour
- Réunion du Comité Directeur nouvellement élu pour désigner parmi ses membres, au scrutin secret, le Président de la Ligue Régionale Normandie de Basketball 2024-2028
- Election du Président de la Ligue Régionale par l'Assemblée Générale au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés
- Mot de clôture du Président et des invités

### **17h : Remise des récompenses**



**NORMANDIE  
BASKETBALL**

**Ligue Régionale**

**Normandie Basketball**

10 Rue Alexander Fleming

14200 Hérouville Saint Clair

02.31.46.91.01

[contact@normandiebasketball.fr](mailto:contact@normandiebasketball.fr)

M. le Président

Daniel Herbline

06.88.18.79.41

[president@normandiebasketball.fr](mailto:president@normandiebasketball.fr)

### 17h30 : Pot de l'amitié

*Rappel : Cette Assemblée Générale se déroulera conformément aux dispositions prévues dans les statuts de la Ligue Régionale de Normandie de Basketball.*

*En conséquence, comme indiqué à l'article 7-2.4 de ces statuts, le vote par procuration ne sera autorisé qu'aux associations sportives participant exclusivement aux championnats départementaux non qualificatifs pour le championnat régional (séniors et jeunes) et ne peut s'exercer que dans les conditions suivantes :*

- *La procuration doit être nominative et ne peut être donnée qu'à un représentant de club disposant du droit de vote pour son propre club,*
- *Un votant ne peut être porteur que d'une seule procuration,*
- *La procuration doit être déposée ou parvenir au siège de la Ligue Régionale Normandie de Basketball – 10 rue Alexander Fleming – 14200*

*HEROUVILLE SAINT CLAIR au moins la veille du jour de l'Assemblée Générale.*

Pour rappel, les absences à l'Assemblée Générale seront facturées selon le tarif suivant :

Association évoluant en championnat National : 50,00 €

Association évoluant en championnat Régional : 30,00 €

Association évoluant en championnat Départemental (absence de pouvoir) : 10,0 €

Association évoluant en championnat Départemental (AG électorale) : 20,00 €

Association autre (Loisirs - 3x3 - V+E) : 20,00 €

Majoration par voix non représentée (à partir de la 51 e) : 1,00 €

Nous espérons votre présence, mais au cas où vous ne pourriez pas assister à l'Assemblée Générale, nous joignons à la présente :

- Un pouvoir (pour les clubs évoluant en 2023-2024 en championnats non qualificatifs pour le championnat régional -séniors et jeunes) et
- Un document de désignation du représentant du club, pour les autres clubs, dans le cas où le/la président-e ne peut être présent et qu'il-elle souhaite être représenté-e par une personne élue au Comité Directeur de son association.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

**Daniel HERBLINE**

Président de la Ligue Régionale Normandie de basketball